

CULTURE

Et si on payait enfin les scénaristes?

17 janvier 2013 à 19:06

Par **PIERRE KOPP** Professeur à l'université Panthéon-Sorbonne-Paris-I

Personne ne force les producteurs à payer cher (trop cher ?) les comédiens. Mais peu de scénaristes arrivent à forcer les producteurs à rémunérer correctement leur travail d'écriture. Pourquoi ?

Avant d'être réalisé, un film est d'abord un scénario sans lequel il est impossible de lever l'argent nécessaire au développement du film. C'est autour de ce scénario que les acteurs, «bankable» ou non, décident de leur participation au projet. Développer le scénario est donc une étape cruciale. Comme son nom l'indique, c'est le travail du scénariste. Pour cela, il est - ou plutôt il sera - payé en droits d'auteur, c'est-à-dire après la sortie du film et proportionnellement au succès de ce dernier. Le scénariste prend donc un gros risque car un grand nombre de projets de films ne verront pas le jour et ne donneront lieu à aucun droit d'auteur. Le plus souvent, ils travaillent à perte. L'institution d'un Minimum garanti (MG) corrige partiellement ce déséquilibre et assure aux scénaristes une avance minime sur leurs futurs droits d'auteur. Mais la situation reste encore trop déséquilibrée.

Pour 50% des films français que nous avons examinés en 2010 et 2011 (1), le MG versé aux scénaristes est inférieur à 104 000 euros. Comme il y a souvent plusieurs scénaristes sur chaque film, dans la moitié des cas, c'est moins de 45 000 euros qui entrent dans la poche de chacun d'entre eux. Ces 45 000 euros peuvent mobiliser le scénariste de un an à dix ans, selon le projet. Est-ce beaucoup ? Trop ? Pas assez ? Pour répondre à cette question, examinons qui sont les auteurs qui écrivent les films français. Seuls 9% des films sont écrits par un (ou plusieurs) scénariste, 32% des films sont écrits par un réalisateur seul qui joue le rôle de scénariste tandis que 59% des films sont écrits par un couple formé par un (ou plusieurs) scénaristes et un réalisateur. Ce qui est troublant, c'est qu'en moyenne, lorsqu'un réalisateur écrit seul un film, il perçoit pour son travail d'auteur 138 000 euros, somme à laquelle s'ajoutent son salaire de technicien et ses droits d'auteur de réalisateur. Lorsqu'un scénariste écrit seul sans réalisateur, il ne touche que la moitié de ce que touche un réalisateur pour le même travail d'écriture. Soit il est deux fois moins bon et alors on se demande pourquoi il y a encore des scénaristes professionnels. Soit il est tout simplement mal payé.

Un acteur amène son nom et sa capacité à faire des entrées, mais il ne commencera à travailler que lors du tournage. Bien avant le tournage, le scénariste amène son travail qui constitue un investissement qu'il ne peut pas récupérer. Il donne tout, tout de suite, et doit donc prendre un peu, immédiatement, pour compenser le risque que le film ne se fasse jamais. Certes, il existe une petite poignée de scénaristes stars qui savent imposer leurs conditions. Mais la quasi-totalité des scénaristes s'engagent lors du développement du projet de film et ne sont que faiblement associés au succès. Seuls 24% d'entre eux touchent un bonus si le film dépasse un certain nombre d'entrées en salle, 66% obtiennent que leur contrat prévoie qu'ils touchent un petit pourcentage (0,76%) des recettes d'exploitation après amortissement. Ils devront attendre de longues années pour que la chaîne d'exploitation du film (sortie en salles, vidéo-VOD, diffusion télé) commence à produire des droits d'auteur. Très peu toucheront plus que leur Minimum garanti.

Cette situation est injuste mais surtout inefficace. En effet, nous avons montré qu'investir dans l'écriture des films rapporte. En moyenne, plus la part du budget consacrée à l'écriture est importante, plus le public est nombreux en salle. Il ne suffit pas de mieux payer les scénaristes pour qu'un film marche, mais l'investissement dans l'écriture et la rentabilité du film vont de pair.

Comme dans toute relation asymétrique, on peut attendre des négociations interprofessionnelles qu'elles corrigent le déséquilibre entre les parties. Un premier changement symbolique s'impose. Les noms des scénaristes devraient apparaître sur les affiches des films. De même, ils doivent être associés à la promotion des films.

Enfin, il convient de revaloriser et de sanctuariser le Minimum garanti des scénaristes, en l'indexant sur le budget du film. Il n'y aura pas de bons films sans bons scénarios. Pour faire des films qui rapportent, il faut accepter que leur écriture ait un coût.

(1) Voir <u>notre étude</u> publiée le 14 janvier par la Guilde française des scénaristes. http://www.guildedesscenaristes.org/uploads/ressbao/rapports-etudes/etude guilde cinema.pdf